



Association Syndicale Libre des Propriétaires du Domaine du Bois de Chartres

Syndicat : Appel à candidatures

Lors de l'Assemblée Générale 2019 qui aura lieu le **30/03/2019** nous serons amenés à élire de nouveaux syndics conformément à l'article 16 de nos statuts.

Deux sièges sont à pourvoir sur les 6 que compte le Syndicat:

- **pour une durée de trois ans (tiers sortant):**
Mandat de **Jean-Pascal MATON** (élu le 18/03/2017) .
- **pour une durée de trois ans (tiers sortant):**
Mandat de **Jean-Paul MARBACHER** (élu le 19/03/2016).

Afin de préparer ces élections, nous lançons donc dès maintenant un appel à candidature pour ces **deux mandats** de syndics.

Que celles et ceux qui souhaiteraient intégrer le Syndicat se fassent connaître auprès du secrétaire de l'ASL et nous retournent la déclaration figurant ci-dessous à :

Jean-Paul MARBACHER - Secrétaire ASL—33, domaine Bois de Chartres - Tél 06 21 21 82 66 - secretaire@boisdechartres.org

Le Syndicat est ouvert à tous et ne demande qu'à s'enrichir de nouvelles idées.

La fonction de syndic ne réclame aucune compétence particulière, seulement l'envie de s'investir dans la gestion du domaine au sein d'une équipe.

ASL des Propriétaires du Domaine du Bois de Chartres – 3, domaine du Bois de Chartres -BP 26 – 33760 TARGON - Siren 352 100 481
www.boisdechartres.org



Déclaration de candidature au Syndicat

Je soussigné(e) :

membre de l'ASL

des propriétaires du Domaine du Bois de Chartres et agissant en qualité de :

propriétaire, propriétaire indivis, usufruitier (*raier la mention inutile*)

du lot n° _____ et de _____ /10000^{èmes} des parties communes du lotissement

déclare me porter candidat à l'élection du Syndicat de l'ASL.

Signature du membre

Targon, le _____

À retourner à :

Jean-Paul MARBACHER
Secrétaire ASL
33, domaine Bois de Chartres
secretaire@boisdechartres.org

ASL des Propriétaires du Domaine du Bois de Chartres – 3, domaine du Bois de Chartres
BP 26 – 33760 TARGON
secretaire@boisdechartres.org Siren 352 100 481 www.boisdechartres.org